

Initiatives ministérielles

Le gouvernement devrait aussi, tant qu'à imposer des taxes à droite et à gauche, envisager la possibilité d'établir un crédit d'impôt pour la formation qui encouragerait les entreprises à donner des cours d'alphabétisation à leurs employés. Ainsi, un registre national pourrait être créé afin de regrouper les ressources, les subventions et les personnes-ressources pour l'exécution de programmes, de projets et d'autres activités d'alphabétisation.

De plus, le gouvernement fédéral devrait encourager les provinces à repenser leur système d'éducation, les objectifs et les programmes de cours de manière à éliminer l'analphabétisme et à en prévenir la perpétuation.

En outre, monsieur le Président, comme on l'a déjà proposé, on devrait instaurer un mécanisme pour contrôler les paiements de transfert fédéraux en matière d'éducation. Lorsque le gouvernement fédéral accorde des sommes aux provinces pour l'enseignement postsecondaire, les gouvernements provinciaux ne devraient pas pouvoir les affecter à la construction de routes ou de ponts, ou à d'autres programmes, comme c'est actuellement le cas.

Le gouvernement fédéral devrait songer à établir un système d'éducation souple qui déborde les frontières provinciales, ainsi qu'un ministère fédéral de l'Éducation pour superviser la participation du fédéral à l'enseignement.

Il faudrait également élaborer des normes nationales d'enseignement, et notamment une note d'excellence. Par-dessus tout, il faudrait que le gouvernement fédéral crée immédiatement un groupe de travail sur l'alphabétisation et l'enseignement au Canada.

Le gouvernement devrait examiner très attentivement les recommandations qui ont été formulées par ce groupe. En fait il devrait les étudier une à une.

Certaines recommandations s'adressent en particulier aux entreprises. Celles-ci devraient promouvoir l'alphabétisation en valorisant leurs employés et en accordant des primes.

On invite les entreprises à établir des programmes de collaboration et de liaison avec l'école et à contribuer à la promotion de l'alphabétisation en parrainant des campagnes de publicité dans les médias.

Ce magnifique groupe de personnes recommande que les médias aient leur rôle à jouer dans ce domaine. Il propose que les médias et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes appuient les initiatives de promotion de l'alphabétisation et jouent un

rôle majeur dans l'élaboration d'une campagne nationale de lutte contre l'analphabétisme.

Notre société doit reconnaître que lire et écrire constituent un droit fondamental de la personne. Nous devons examiner ou redéfinir notre technologie et nos aptitudes lorsque nous parlons des gens qui ont du mal à écrire et à lire. Nous devrions nous fixer comme objectif de réduire au moins de moitié d'ici l'an 2000 le nombre de ceux qui doivent participer à un programme d'alphabétisation, de ceux qui suivent un cours de rattrapage et de ceux qui n'ont pas encore reçu de formation.

Ces recommandations sont tirées du rapport de cette tribune sur l'alphabétisation qui a eu lieu en 1991. Le gouvernement est libre de les examiner. Cela me ferait grand plaisir de lui remettre un rapport détaillé.

Si je me suis quelque peu écarté du sujet, c'est que je voulais faire comprendre au gouvernement que le problème réside dans un manque d'investissement. Si le gouvernement veut vraiment réduire le déficit, il devrait se décider à investir dans l'avenir des Canadiens. Il ne devrait pas se contenter de lancer quelque combine appelée «caisse de réduction du déficit», car je ne marche pas. Mes électeurs ne marchent pas et les Canadiens en général ne marchent pas dans des propositions pareilles qui n'ont absolument aucun sens.

Ce qui me dérange dans cette proposition, c'est qu'on veut mettre dans cette caisse tous les dons qui sont faits à la Couronne. Si des organismes, et notamment des organismes de charité, bénéficient de dons de la population, le gouvernement va entrer en concurrence avec eux pour bénéficier de ces mêmes sommes. Aux âmes charitables qui sont prêtes à donner 15 \$, 50 \$ ou 100 \$ à Centraide, le gouvernement va dire ceci: «Écoutez, vous avez une autre option. Vous pouvez contribuer à la réduction du déficit.» Quelle façon scandaleuse pour le gouvernement de donner suite à sa proposition!

Je pourrais vous entretenir encore très longtemps de ce sujet. Franchement, je veux que ce projet de loi soit renvoyé au comité de telle sorte que les groupes d'intérêt spéciaux et mes collègues aient la chance d'y apporter des modifications et de présenter des propositions.

• (1300)

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je tiens à vous dire que c'est une question sérieuse que le député d'Ottawa-Centre continue de porter à l'attention de la Chambre, soit le fait que nous sommes confrontés à un grave problème d'analphabétisme au Canada. Cela m'amène à penser que ce projet de loi est fondamentalement un miroir aux alouettes.